



Abonnement avec engagement parking - résiliation

Par valandra51

Bonjour,

Je vous contacte pour avoir votre avis sur un problème que je rencontre.

Le 25 mai dernier j'ai souscrit un contrat avec engagement pour location d'une place de parking afin de laisser mon véhicule la semaine pour me permettre de prendre le train et me rendre sur mon lieu de travail.

Or, lors de la première utilisation j'ai rencontré plusieurs problèmes les rues autour de l'emplacement du parking sont en travaux d'où difficulté d'accès et perte de temps qui ont faillis me faire rater mon train.

De plus les places n'étant pas attribuées parfois les places restantes sont trop exigus pour me permettre de me garer.

J'ai raccroché mon véhicule.

Je souhaite résilier le contrat mais étant sur un engagement d'un an est ce possible ?

Ci-joint les conditions d'utilisation

<https://zenpark.com/conditions>

A priori les seules raisons me permettant de résilier serait une perte d'emploi, un décès, un changement de domicile donc il ne m'est pas possible de le faire avant mai 2026 mais je souhaite votre avis sur ce point.

Je pensais aussi faire opposition au prélèvement bancaire ce qui pourrait casser automatiquement le contrat mais est ce raisonnable .

Il est à noter que j'ai trouvé un abonnement plus approprié chez la concurrence sans engagement, plus près et avec places attribuées mais le paiement de deux abonnements est assez lourd financièrement.

Merci d'avance pour vos retour et conseils.

Restant à disposition pour toute demande complémentaire.

Par Isadore

Bonjour,

ce qui pourrait casser automatiquement le contrat

Euh non, ce qui aurait juste pour effet de vous mettre en situation d'impayé.

Les travaux ne sont pas le fait du prestataire, ce n'est certainement pas un motif valable pour résilier le contrat.

En ce qui concerne les places disponibles, essayez de contacter le service client pour voir si des solutions peuvent être proposées.

Par valandra51

Merci de votre retour rapide.

En effet pour moi également ce n'est pas une solution mais je ne vois pas comment faire hormis payer malheureusement et cela me gêne de payer 540 euros pour une place non utilisée.

Pas possible pour l'attribution il est précisé dans les clauses que les places ne sont pas attribuées et qu'il faut utiliser les places libres lors de notre arrivée.

La seule obligation c'est d'utiliser les places réservées pour le service locatif.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez pris cet abonnement sans vérifier que ce parking vous rendait vraiment service ?
Vu leurs conditions contractuelles, vous ne pouvez pas résilier.
Tentez de trouver un remplaçant qui serait intéressé ?

Par valandra51

Dans les clauses il n'est pas possible de sous louer son emplacement.
De plus l'abonnement est exclusif à ma plaque d'immatriculation.
En effet, j'ai pensé à tort que la place était attribuée et pour la taille des emplacements il n'était pas possible de visiter le parking avant la location donc je n'avais pas vu lesdites places.

Par yapasdequoi

Tentez une négociation amiable. Mais ne rêvez pas trop.
Quelques pistes :
- prenez un autre véhicule plus petit avec transfert de l'abonnement,
- louez le vôtre avec sa place de parking...